Municipalité de Lac-Tremblant-Nord

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – SAMEDI 20 JANVIER 2024 – 14h

PROJET D'ORDRE DU JOUR

MISE EN GARDE :	**Il n'y a aucune obligation pour le conseil de débattre des sujets énumérés sur ce projet d'ordre du jour. Ce projet étant sujet à modification avant le début de la séance, un ou plusieurs sujets pourraient en être retirés et d'autres pourraient y être ajoutés. La description des règlements est à titre informatif seulement.**

1. *Adoption de l'ordre du jour;*
2. *Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;*
3. *Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2023 et la séance extraordinaire du 16 décembre 2023;*
4. *Ratification des paiements exécutés par chèque;*
5. *Rapports de la Mairesse :*
    - *5.1. Lac-Tremblant-Nord;*
    - *5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;*
    - *5.3. Mont-Tremblant;*
    - *5.4. Rapport des comités Agglo.*
6. *Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;*
7. *Règlements :*
    - *7.1. Adoption du Règlement 2023-37 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'exercice financier 2024;*
    - *7.2. Adoption du Règlement 2023-38 sur le traitement des membres du conseil municipal;*
    - *7.3. Adoption du Règlement 2023-36 modifiant le Règlement 2019-03 permettant d'établir les tranches de la base d'imposition des droits sur les mutations immobilières pour l'exercice financier 2024.*
8. *Administration :*
    - *8.1. Appui au CPERL et engagements de la MRC : Préservation de la biodiversité dans le cadre du Plan Nature 2030;*
    - *8.2. Contribution municipale à PLTN - Projet de brise-vague;*
    - *8.3. Nominations pour les comités municipaux.*
9. *Rapport des comités :*
    - *9.1. Comité des finances et administration :*
        - *9.1.1 États des revenus et des dépenses pour la période se terminant 31 décembre 2023;*
    - *9.2. Comité consultatif en urbanisme : N/A*
10. *Acceptation de correspondance;*
11. *Affaires nouvelles;*
12. *Période d'intervention des membres du conseil;*
13. *Deuxième période de questions;*
14. *Clôture et levée de la séance.*

NOTE : Les séances sont publiques et se tiennent au 144, rue du Couvent, Mont-Tremblant (Village)